

Réf: Dossier 253557

Avis de constitution

SOCIETE « MANN CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville cite
ran à 100m du restaurant aboussouan, Lot 27, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANN CONSTRUCTION »

Objet : BTP, CONSTRUCTION BATIMENT, VENTE DE
TERRAIN, ELECTRICITE BATIMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville cite
ran à 100m du restaurant aboussouan, Lot 27, Ilot 15

Dirigeant(s) M N'DRI KOUADJO HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10851 du 29/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70197/GTCA/RC/2023 du 29/09/2023

